



Séance du Conseil d'établissement

AVIS

Tous les membres du conseil d'établissement sont invités à une séance qui se **tiendra le mardi 13 mai, à 18 h 15, au salon du personnel.**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Sébastien Pelletier	Président parent
Madame Aurore Nicolet	Membre parent
Madame Emy Thibodeau	Membre parent
Monsieur Vincent Tremblay	Enseignant
Madame Caroline Huot	Enseignante
Madame Annie Bourgault	Enseignante substitut
Madame Caroline Pelletier	Enseignante
Madame Nadine Carpentier	Technicienne SDG
Madame Renelle Ouellet	Soutien (TES)
Madame Caroline Authier	Membre parent

SONT ABSENTS :

Madame Angélique Vauthier	Parent OPP
Madame Sabrina Lafrenière-Tousignant	Membre parent
Madame Véronique Cadrin	Enseignante
Madame Anne-Maud Jan Viau	Membre parent

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Tiffany Senécal	Directrice
-------------------------------	------------

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance ;**

Monsieur Sébastien Pelletier ouvre la rencontre à 18h20.

2. **Adoption de l'ordre du jour ;**

Aucun ajout à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par madame Renelle Ouellet.

CE-05-25-01

3. **Suivi et Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025 ;**

Il faudra ajouter une résolution pour le terrain de soccer et pour le dîner des élèves de 6^e année lors de la sortie de fin d'année.

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2025 est adopté par madame Caroline Pelletier.

CE-05-25-02

4. **Points de discussion / adoption / approbation ;**

4.1. Mesures protégées (adoption)

Madame Tiffany Senécal présente les différentes mesures et les montants qui y sont associés et transmis par le CSSP.

L'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2023-2024 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.

La directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées telles qu'expliquées par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.,

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

Madame Aurore Nicolet demande le vote.

En conséquence, sur proposition de madame Caroline Huot il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CE-05-25-03

4.2. Organisation scolaire 2025-2026

2 classes de préscolaire

2 classes de 1^{re} année (2 ou 3 surplus)

3 classes de 2^e année (4 surplus)

2 classes de 3^e année (7 places disponibles)

3 classes de 4^e année (13 places disponibles)

2 classes de 5^e année (0 place disponible)

3 classes de 6^e année (7 places disponibles)

384 élèves

Les surplus et les places disponibles peuvent varier d'ici la fin de l'année et le début de l'année scolaire 2025-2026.

4.3. Reliquats (approbation) ;

Il a été décidé, par les membres du CÉ, de soutenir une famille dans le besoin de l'école qui vit une situation exceptionnelle, en payant, avec le FDS Reliquats, l'entièreté de leur facture de frais.

Madame Caroline Authier demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-05-25-04

4.4. Projets école : terrain de soccer (approbation, cour extérieure, sondage) ;

Les travaux sur le terrain de soccer débiteront le vendredi 23 mai. Il a été accepté, par courriel, par les membres du CÉ, que 10 500\$ soient pris dans un FDS pour payer la moitié de la facture des travaux.

CE-05-25-05

Les nouveaux filets seront retirés pour l'été puisqu'aucun membre du personnel ne sera présent pour surveiller l'état des buts.

Madame Caroline Authier présente les résultats du sondage envoyé au personnel sur les projets à prioriser dans l'école. Malheureusement, seulement 13 réponses ont été reçues. Les membres du personnel seront relancés. Pour l'instant, les projets à prioriser seraient les suivants :

1. Bancs et espaces pour s'asseoir dans les corridors
2. Réparation de l'asphalte de la cour d'école
3. Jeux sur le sol dans la cour
4. Renouvellement du gymnase
5. Jeux sur les murs dans la cour d'école

Madame Tiffany Senécal présente aux membres du personnel les options pour l'aménagement de la classe extérieure, de la zone de pique-nique ombragée, de la zone de fraîcheur et pour la plantation de nouveaux arbres.

4.5. Fonds à destination spéciale (approbation) ;

Il y aura un remboursement sur les taxes du terrain de soccer. Ce ne sera donc pas réellement ~12 500\$ qui sera retiré d'un FDS, mais bien les 10 500\$ initialement prévus.

260\$ du FDS Pierre-Lavoie ont été utilisés pour des tapis de sumo en robotique.

CE-05-25-06

5. Parole aux représentants ;

5.1. Parole au représentant du comité de parents ;

Il n'y a pas de représentant de ce comité parmi les membres du CÉ.

6. Droits de parole ;

6.1. Enseignants ;

Les évaluations ministérielles approchent :

2 juin

Français, langue d'enseignement, fin du 3^e cycle du primaire

Lecture

3 juin

Français, langue d'enseignement, fin du 3^e cycle du primaire

Lecture

4 et 5 juin

Français, langue d'enseignement, fin du 3^e cycle du primaire

Écriture

4 et 5 juin

Français, langue d'enseignement, fin du 2^e cycle du primaire

Lecture

9, 10 et 11 juin

Français, langue d'enseignement, fin du 2^e cycle du primaire

Écriture

10, 11 et 12 juin

Mathématique, fin du 3^e cycle du primaire

Guylaine Joly, enseignante d'éducation physique de l'école depuis plusieurs années, prendra sa retraite à la fin de l'année. Des festivités seront préparées par le personnel de l'école et par les élèves pour souligner le départ de cette enseignante qui a marqué plusieurs élèves.

Les Génies de la Broquerie vivront les deux finales sous peu : 22 mai et 29 mai. Cette année, les élèves jouent pour amasser des fonds pour Leucan. Une élève de l'école a été diagnostiquée avec la leucémie et c'est une manière de témoigner notre support.

6.2. Service de garde ;

C'est la semaine des services de garde ! 😊

De nombreuses activités stimulantes sont organisées. Tout le personnel de l'école souligne l'implication et l'excellent travail des éducatrices, des surveillants et de la technicienne.

Les éducatrices, avec l'aide à la classe et les surveillances lors des récréations, sont très impliquées dans la vie scolaire. C'est une belle collaboration entre le SDG et le corps professoral.

6.3. Soutien ;

La brigade des élèves de 4^e, 5^e et 6^e années qui organise des jeux sur la cour d'école pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e années est tellement wow. Les conflits ont diminué. C'est une belle collaboration entre les élèves des différents niveaux. Que du positif pour eux et pour le personnel de l'école !

6.4. OPP ;

Les fines herbes seront distribuées le jeudi 15 mai de 15h35 à 17h30.

6.5. Parents ;

Rien à ajouter

7. Parole au public ;

Aucun public

8. Varia ;

8.1. Fête de fin d'année

Un album des finissants est en préparation. Il y aura également un dîner de fin d'année. La traditionnelle haie d'honneur sera également organisée. En avant-midi, les élèves de 6^e année participent, avec les élèves de l'école, à l'immense kermesse organisée sur la cour d'école.

9. Date de la prochaine rencontre :

Le prochain CÉ aura lieu le lundi 10 juin 2024.

10. Clôture de la séance

La séance se termine à 19h55.

Tiffany Senécal

Directrice générale (par intérim)
